Attitudes, perceptions et opinions concernant la conscience transfrontalière

Dorel ZAHARIA¹

Key-words: cultural cooperation, cultural policy, cross-border consciousness, intercultural communication and dialogue, cultural diversity

Le domaine public

Sans doute, le sondage d'opinion, réalisé pendant la période juin-juillet 2009, sur un échantillon de 1057 sujets habitants dans les départements roumains de la Euro-région (Iassy et Vaslui) et sur un échantillon similaire dans le département Ungheni de la République de Moldavie, confirme les conclusions de l'enquête réalisée au sein des facteurs de décision et d'influence du domaine public euro-régional. Le sondage a été effectué sur des échantillons à plusieurs niveaux quasi-aléatoires; on a pris en compte le département, le type de ville et la séparation par sexes de la population. Les interviews ont eu lieu chez les sujets. Ce qu'il n'a pas été contrôlé par cotation comme l'ethnie, la religion, le niveau d'études, montre avec précision leur répartition sur l'ensemble de la population.

Un aspect très important que la recherche sociologique l'a relevé, fait référence à la place que la culture doit avoir dans le contexte transfrontalier. Du coté roumain de la euro-région, les coopérations culturelles comme signe distinctif des partenariats transfrontaliers, sont mentionnées tout de suite après les coopérations économiques et bien avant d'autres coopérations. La coopération culturelle est mentionnée par plus de 57% des interviewés roumains et 51% de ceux de la République de Moldavie, avec un décalage très important par rapport à d'autres alternatives en ce qui concerne la Roumanie. Le domaine écologique est important pour les Moldaves interviewés en proportion de 58%. En même temps, un aspect qui peut être mentionné c'est le domaine administratif qui n'accompli dans le cadre de l'échantillon moldave, que la moitié du pourcentage des réponses par rapport à l'échantillon roumain.

Probablement que le manque de confiance dans les structures administratives, visible au niveau d'autres questions, est plus grand dans le cas d'Ungheni moldave que dans celui des départements roumains.

On doit aussi souligner le fait que l'intérêt général pour la coopération, qui s'est montré moins réduit dans le cas d'Ungheni que dans celui des départements roumains, peut être perçu à travers des réponses à ces questions. Ainsi le nombre des

¹ L'Université des Arts «G. Enescu», Iasi, Roumanie.

non-réponses est relativement important à l'échantillon moldave (124 de cas de 760, par rapport à 33 du 1057). De plus, le sujet roumain a offert en moyenne 2.9 domaine de coopération, pendant que celui de la République de Moldavie – 1.6.

En dépit de l'intérêt pour la coopération culturelle, la moitié de l'échantillon roumain n'a jamais vu pendant l'année en cours aucun spectacle interprété par les artistes moldaves. Cette grande proportion n'est pas précisément inquiétante. Des chercheurs des différents types de produits culturels, ont relevé qu'il existe une catégorie sociale qui manifeste un comportement culturel presque identique. Parmi les produits culturels de la République de Moldavie, le plus grand succès est atteint par la musique. A part ceci, il n'y a que le film qui a atteint la même côte de popularité. Aucun d'autre produit culturel n'a pas eu un impact similaire. Au contraire, pour les spectacles de la République de Moldavie, on a constaté une offre plus généreuse que la demande, seulement 8% des sujets apprécient le nombre des spectacles avec des artistes moldaves. En conséquence, une augmentation des échanges culturels et une diversité des offres dans le domaine des spectacles musicaux pourraient être bénéfique.

La participation à des produits culturels d'origine roumaine en République de Moldavie est plutôt réduite. Ainsi, 80% des ceux interviewés n'ont pas vu cette année-ci aucun spectacle réalisé par des artistes roumains. Parmi les spectacles vus, sur la première place se situe les spectacles musicaux, mentionnés par 8% des sujets, et puis les films (5%). En République de Moldavie, la demande pour les spectacles roumains est plus grande que l'offre. En ce qui concerne l'échantillon de département de Ungheni, 9% considère qu'il y a assez de spectacles roumains.

L'intérêt du public moldave se dirige d'abord vers des spectacles musicaux, mentionné par 27% des sujets, et les films roumains 24%. Il faut remarquer le nombre plus grand des spectacles de théâtre (18%) et des expositions d'arts plastique (19%) que dans le cas du public roumain.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, un des cinq sujets pense qu'il pourrait envoyer son enfant pour faire des études en République de Moldavie, ce qui démontre une ouverture relative aux rapports intercommunautaire. La seule forme de scolarité que les sujets roumains soutiennent en proportion significative, est l'enseignement supérieur. 39% dès ceux questionnés considèrent que cette forme d'enseignement est bénéfique pour un jeune roumain. Seulement 43% dès ceux interviewés considèrent qu'aucune forme d'enseignent de République de Moldavie n'est pas utile pour un jeune de la Romanie. Le nombre des Moldaves qui trouvent qu'ils pourraient envoyer leurs enfants pour faire des études en Roumanie est similaire, le nombre des ceux moins décidés étant plus importante (30% par rapport à 23%).

La sphère des décisions

L'importance de la coopération transfrontalière réside justement dans les initiatives concrètes et ponctuelles, promues par les autorités, les institutions et les organisations qui font partie des euro-régions. En même temps, le succès de la coopération transfrontalière est facilité par une série des attitudes, perceptions et habitudes que les personnes importantes du domaine public les montrent par rapport

aux initiatives de ce type. De ce fait, la recherche a enregistré les attitudes de personnes interviewées par rapport à la coopération euro-régionale, comme aspect distinctif de la culture institutionnel et de gestion. D'autre part, grâce aux interviews, ont été signalées peut être pour la première fois, sur une échelle assez large, les opinions des spécialistes et des praticiens concernant les éventuels bénéfices que cette formule associative pourrait les soulever et aussi par rapport aux obstacles qui existe à présent concernant le développement des partenariats internationaux de type transfrontalier dans cette régions.

Les analyses qui se retrouvent dans le rapport ont été focalisées sur des personnes-clés – des présidents, directeurs, coordonnateurs des services, chargés avec des activités internationales – qui font partie des autorités publiques, des institutions décentralisées et des media locales et régionales du périmètre des euro-régions, Siret – Prut – Nistru. La sélection des facteurs de décision a été faite en fonction des domaines de coopération établis dans le Protocol de création de l'Euro-région AESPN.

Selon celui-ci les partenaires euro-régionaux s'engagent à développer des programmes et des projets communs, dans les domaines suivants : administration, économie, infrastructure, environnement, culture, enseignement, sport, citoyenneté, recherche. En conséquence, nous avons interviewé des directeurs des organisations, dont les compétences se réfèrent d'une manière explicite à ces domaines : les administrations locales de Iasi et Vaslui, du côté roumain, et l'administration locale d'Ungheni, du côté moldave, les mairies des municipes Iasi, Vaslui et Ungheni, République de Moldavie ; les chambre de commerce, industrie et agriculture, des départements respectifs; des départements territoriales financiers, douanières, d'environnement, culture, sport, travail, inspectorats scolaires, institutions culturelles-artistiques, sociétés commerciales entrepreneuriales, des publiques ou privées, des organisations civiles, unités de l'enseignent supérieur, journaux, chaînes de radio et télévision, etc. Au niveau national, on a interviewé des représentants des gouvernements roumain et moldave. Bien entendu, nous avons pris en compte les institutions de la coopération transfrontalière, établit par le Protocol de la coopération régional SPN, et plus précisément le Forum des Présidents de Euro-région AESPN, le secrétariat permanent de la Euro-région, qui a son siège à Iasi.

L'analyse du domaine culturel

Les opinions exprimées par les facteurs de décision et d'influence de la sphère publique ainsi que les citoyens roumains et moldaves, se résument à une série d'attitudes significatives, par rapport à la coopération transfrontalière qui met en évidence les vraies prémisses pour le développement d'un partenariat transnational efficace. D'abord, la coopération transfrontalière est perçue comme réalisable si émergente de prospérité et son support culturel identitaire, comme étant très bien marqué. D'autre part, la coopération transfrontalière devrait surmonter des obstacles, qui peuvent être surmontés par des initiatives, mesures et politiques publiques adéquates.

L'analyse de l'espace culturel dans les deux pays engagés dans la coopération euro-régional AESPN met en évidence en tant que trait commun l'existence d'un

système cultural centralisé et ciblé sur les grands centres urbains. En même temps, l'analyse a mis l'accent sur l'importance que la coopération transfrontalière a dans l'affirmation des valeurs communes de ce périmètre régional, caractérisé par une diversité multiculturelle impressionnante et, donc, du potentiel par une grande créativité.

La coopération dans ce domaine doit garder et développer des formes de culture et citoyenneté communes, par leurs traits essentiels des deux partenaires frontaliers. En même temps, la culture est un facteur important pour garantir la qualité de la vie, parce qu'elle contribue au développement et à la solidarité dans la région, en vue de l'intégration d'une Europe de la diversité et multi-culturalité.

Le problème principal dans le domaine est lié à l'attitude de facteurs de décisions de l'euro-région, d'abord l'attitude de Forum des Présidents face aux institutions culturelles. De cette manière, nous avons constaté, en tant qu'obstacle majeur, le manque du dialogue dans le domaine institutionnalisé entre les facteurs de décision concernant la coopération transfrontalière et les représentants des organisations non gouvernementales culturelles. La création de cette relation apparaît, en conclusion, comme un objectif essentiel pour le développement de la coopération culturel en régime transfrontalier. Même si le Protocol de la coopération régional SPN stipule « la stabilité des relations culturelles et l'élaboration des programmes de collaboration culturelle », pour le moment il n'y a pas un système cohérent et viable de réglementation législative qui pourrait favoriser, encourager et développer les changements de facture culturelle. En conséquence, un problème accru fait référence aux grands coûts et les mécanismes lourds que les acteurs culturels engagés dans des projets et programmes de coopération transfrontalière rencontrent à la frontière des deux pays. La résolution de celle-ci suppose alors, tout comme dans le domaine économique, la création d'une législation douanière plus permissive.

L'absence d'une circulation de l'information culturelle est à son tour, un problème épineux. La mauvaise information et l'inexistante renvoient à un accès limité à l'offre culturelle. Suite à ceci il est difficile de réaliser des mécanismes de promotion de la particularité culturelle euro-régionale.

Une approche comparative de l'environnement culturel des pays partenaires dans le cadre d'AESPN met en évidence une série des problèmes communs qui tournent autour du développement de la coopération culturelle entre des entités situés d'un côté et de l'autre des frontières :

- le manque de transparence des facteurs de décision dans l'octroi des subsides pour la culture;
- l'inexistence d'une politique de financement qui pourrait encourager les changements culturels transfrontaliers et le développement de nouvelles coopérations;
 - accentuer la coopération sur des axes ethniques;
- le manque d'un système actuel d'éducation des jeunes dans l'esprit de la multi-culturalité et de l'inter-culturalité;
- le manque d'une gestion culturelle moderne, modelée sur les exigences actuelles, au niveau des institutions culturelles et l'existence d'un intérêt dérisoire, pour la formation et perfectionnement professionnel.

En conséquence, étant donné cette série de problèmes et le fait que en ce qui concerne la coopération transfrontalière, la culture à un rôle fondamental dans le sens propre du terme, les recommandations font référence à :

- la croissance du rôle des acteurs culturels pour amplifier la décision, au niveau des institutions frontalières liées à ce domaine, par la création d'un cadre de participation des représentants sociaux civiles tant au niveau décisionnel, que au niveau délibératif;
- l'élaboration d'une stratégie culturelle régionale sur moyen thème, intégrée au concept de développement économique-social de la région, synergique, avec des domaines tels : éducation, tourisme, urbanisme, transports. Mettre les fondements de la stratégie culturelle devrait se réaliser sur la prémisse de la qualité, de la diversité et de la participation ouverte à l'acte culturel;
- l'octroi de 35% du fond pour la coopération transfrontalière soit dirigé à la soutenance des projets et des programmes de coopération culturelle;
- l'élaboration du mécanisme stratégique de soutenance de la coopération euro-régionale sur long terme pour faciliter le dialogue entre les acteurs de la vie culturelle et les facteurs de décision politique et administrative de l'euro-région par :
 - la création d'un Centre Culturel euro-régional, conçu pour la conception et l'implémentation des programmes et des projets culturels communs, la réalisation d'une base de données et un réseau pour encourager la coopération culturelle euro-régionale;
 - la création d'un réseau de trois Centres d'information culturelle et touristique conçu pour la transmission des informations culturelles et touristiques par des différents moyens, la création des matériaux promotionnels communs, la collaboration avec les acteurs de la vie culturelle, avec les agences de tourisme, les institutions d'enseignement, les chambres de commerces, pour la promotion de la coopération culturelle dans la région;
 - l'élaboration d'un agenda de la coopération culturelle avec un caractère annuaire, conçu sur des objectifs stratégiques énoncés, l'harmonisation et le financement, en régime partenarial, les changements culturels proposés par des acteurs de la vie culturelle (institutions culturelles, fondations et associations, unions de création, éditions, galeries etc.)
 - la création d'un corps de consultants, du domaine culturel, qui pourrait débattre par des rencontres régulières les éléments de la stratégie culturelle, évaluer les projets culturels proposés au financement et évaluer la qualité de l'offre culturelle dans l'Euro-région;
 - la possibilité de toutes les formes de création, diffusion et réception frontalière.

Attitudes, Perceptions and Opinions Regarding Cross-border consciousness

Denis de Rougemont wrote in 1978 that a cross-border region is defined, first and foremost, by the entire set of common issues which it has to deal with. These issues were related to space, the various sectors of economic, social and cultural activity.

Economic re-balancing and cultural closeness go hand in hand to spur cross-border relations and to change into stimuli of a harmonious Euroregional cross-border space.

The undertaken documentation has disclosed the necessity to permanently research the conditions for achieving a close cross-border cooperation between the decisional party and the civic one, as well as the acknowledgement of the qualities and abilities of each party, which become a present-day imperative from this standpoint and within the current *context* of globalisation at a worldwide level, and regionalisation at a European level. Furthermore, the necessity to create a Euroregional Observer as well as a Cultural Business Incubator would accelerate the process of consolidating a cross-border consciousness which, nowadays, is in an incipient stage.